

COMMUNIQUÉ

Printemps 2018



Rapport de la présidente 2017–2018 de la CHLC Manon Dostie, Canada

Nous avons eu un exercice bien occupé! C'est un grand privilège de servir comme présidente de la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada au cours (CHLC) de l'année menant à la 100^e réunion annuelle. Mon objectif a été de poursuivre les efforts sur l'examen stratégique de la CHLC et de terminer les travaux dans les secteurs prioritaires de renouvellement soulevés en 2016 par le Comité exécutif et le Comité de supervision du Plan stratégique sous la direction du président sortant,

Josh Hawkes, c.r. Rien de tout cela n'aurait été possible sans le dévouement et le travail acharné d'un nombre record de bénévoles. Voici quelques faits saillants :

- Le groupe de travail sur la constitution et les règlements administratifs continue son travail de modernisation des documents fondamentaux. Il a collaboré étroitement avec les rédacteurs du Nouveau-Brunswick afin de produire une constitution et des règlements administratifs à jour et complets. Du temps sera réservé aux plénières d'ouverture et de clôture ainsi que tout au long de la réunion annuelle pour procéder à l'examen final et à l'adoption de ces documents.
- Le Comité de communications et de publications continue de simplifier les communications de la CHLC et a collaboré étroitement avec le directeur exécutif pour créer un nouveau site Web qui promet une navigation facile, une fonctionnalité améliorée, des fonctions de recherche et bien plus encore! Le nouveau site Web sera lancé officiellement lors de la réunion annuelle.
- Le Comité du budget et des finances a examiné et ajusté le financement de la CHLC pour en assurer la pertinence et la viabilité. Il a également mis en œuvre la plupart des changements proposés dans les règlements administratifs pour maintenir une pratique uniforme d'une année à une autre.
- Le groupe de travail sur les rôles examine comment mieux redéfinir et structurer les rôles fondamentaux de l'organisation pour faire en sorte que la CHLC soit administrée de manière efficace et durable.

Dans la continuation de la pratique établie en 2016 par la présidente sortante Elizabeth Strange, les représentants de toutes les administrations ont participé à une téléconférence de mi-exercice en avril dans le but d'examiner l'ébauche révisée des lois et des règlements administratifs.

Tout au long de l'année, ma participation aux comités directeurs respectifs et au Comité consultatif sur l'élaboration et la gestion des programmes m'a permis de voir en première ligne les travaux entrepris par les sections pénale et civile. L'étendue des travaux de la CHLC et la diversité des personnes visées par l'organisation ont mis en valeur la nature unique de la CHLC et la valeur qu'elle apporte aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux.

En juillet, je représenterai la CHLC lors de la réunion annuelle de l'Uniform Law Commission (ULC) à Louisville, au Kentucky, où je parlerai du travail de la CHLC et des projets d'intérêts communs.

Comme la plupart d'entre vous savent, la CHLC célébrera sa 100^e réunion dans la province où a eu lieu sa toute première réunion en 1918. Le Comité du 100^e anniversaire et le Comité hôte planifient des célébrations mémorables pour souligner l'histoire et les réalisations de la Conférence et lancer son deuxième siècle. La planification est en cours. On demande aux délégués de recueillir des photos et du matériel historique liés à la CHLC et d'envoyer le tout à Kathryn Sabo (kathryn.sabo@justice.gc.ca) le plus tôt possible. Au plaisir de vous rencontrer à Québec.



Rapport de la présidente 2017-2018 de la Section pénale Samantha Hulme, Colombie-Britannique

Meilleures salutations de la part du Comité directeur de la Section pénale! Nous sommes impatients de planifier la 100^e assemblée de la CHLC à Québec ! Comme toujours, nous aurons un ordre du jour chargé pour les deux séances conjointes avec la Section civile et celles de la Section pénale.

Comme beaucoup d'entre vous le savent déjà, Dorette Pollard, secrétaire de notre Section pénale, a été nommée à la Commission des libérations conditionnelles du Canada en décembre 2017. Nous sommes très heureux pour elle, mais elle manquera beaucoup aux délégués de la CHLC qui ont eu le plaisir de travailler à ses côtés au cours des dernières années.

En février, le Comité directeur de la Section pénale a été ravi d'accepter la nomination de Jean-François Noël, du ministère fédéral de la Justice, à titre de nouveau secrétaire de la Section pénale. M. Noël était à la Section de la politique en matière de droit pénal du ministère depuis plus de 10 ans et conseiller à l'égard de plusieurs initiatives législatives. Il était principalement chargé de coordonner les activités internationales et de représenter le Canada à la Commission des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, à Vienne. Auparavant, M. Noël avait travaillé pendant 10 ans au Bureau international des droits des enfants, à Montréal, entre autres comme directeur général (2001-2007). Il est membre du *Barreau du Québec* et titulaire d'un diplôme de droit (LL.B.) et d'une maîtrise en droit (LL.M.) de l'Université de Montréal, ainsi que d'un B.A. en criminologie de l'Université d'Ottawa. Soyez le bienvenu, Jean-François !



Le Comité directeur de la Section pénale s'est réuni tous les mois depuis novembre pour préparer l'ordre du jour de la réunion de Section de cette année, dont les sujets de discussion du séminaire commémoratif Earl Fruchtmann.

Nous avons hâte de voir les rapports des groupes de travail sur les projets conjoints avec la Section civile comme la vérification du casier judiciaire, dépens/dommages-intérêts en vertu de la Charte et lois provinciales/territoriales complémentaires, ainsi que les rapports du groupe de travail de la Section pénale sur les télémandats, l'article 9 de la *Loi sur la preuve au Canada* et la confrontation des témoins, et l'article 490 du *Code criminel*. Nous pouvons aussi signaler que Samantha fait des progrès dans ses cours de français, tel que promis!

L'appel de résolutions remontant à février, les gouvernements s'affairent à préparer leurs présentations. Le débat sur les résolutions est essentiel au travail de la CHLC. Pour les praticiens de première ligne de tout le pays, c'est une occasion unique de susciter un débat sur les questions de droit pénal et d'administration de la justice auprès des membres des services des poursuites, des avocats de la défense, de la magistrature et des universitaires. Les résolutions adoptées par la Section pénale de la CHLC sont examinées avec soin par les fonctionnaires de la politique en matière de droit pénal du ministère fédéral de la Justice, dont plusieurs sont là comme délégués. Le gouvernement fédéral étant en train de revoir le système de justice pénale, la CHLC fournit une occasion idéale d'éclairer ces réformes de ses perspectives fondées sur l'expérience.

Nous demandons que toutes les résolutions soient présentées au secrétaire de la Section pénale et, si possible dans les deux langues officielles, **d'ici le vendredi 11 mai 2018**. Nous demandons aussi que les rapports des groupes de travail nous parviennent le plus tôt possible, soit au plus tard le **1^{er} juin 2018**. Ces échéances visent à faciliter la traduction et la distribution des documents aux délégués longtemps avant les vacances d'été.

D'ici là, pour toute question ou préoccupation, n'hésitez à communiquer avec moi à Samantha.Hulme@gov.bc.ca, ou en composant le 1-250-356-0137, ou avec le secrétaire de notre Section, Jean- François Noël à Jean-Francois.Noel@justice.gc.ca ou au 1-613-952-8355. Nous avons hâte de tous vous voir à Québec au mois d'août !



Rapport de la présidente 2017-2018 de la Section civile Maria Markatos, Saskatchewan

Je suis heureuse de servir à titre de présidente de la Section civile en 2017-2018 et à la 100^e assemblée annuelle que la CHLC tiendra prochainement. Ce jalon important sera l'occasion de réfléchir sur les lois uniformes qui ont été présentées et adoptées au cours des 100 dernières années par d'anciens délégués de la Section civile, et sur l'apport de ces lois à l'élaboration de la législation dans l'ensemble du Canada. Les projets auxquels nous travaillons cette année ne seront pas différents.

Je suis heureuse de signaler que le Comité directeur de la Section civile s'est réuni tous les mois pour suivre l'avancement des projets à présenter à Québec. Depuis le dépôt du projet de Loi uniforme sur la location commerciale à Regina en août dernier, le groupe de travail responsable s'est réuni régulièrement. Grâce au dévouement de nombre de ses membres, ce projet, entrepris en 2011, est maintenant en voie d'achèvement. Je prévois qu'un projet de loi, avec commentaires, sera présenté à notre prochaine réunion et j'ai hâte de voir les observations et débats constructifs que susciteront ces documents.

À Regina, les délégués ont reçu un rapport sur le recouvrement interprovincial/territorial de dettes fiscales et l'on fera à nouveau le point à notre prochaine réunion. Nous avons aussi reçu un rapport sur les Règles concernant les documents électroniques. On travaille sans relâche à ce projet et, sauf erreur, de grands progrès sont faits. À l'assemblée annuelle sera présenté un rapport à jour qui pourrait comprendre un projet de règles et de commentaires à étudier.

Avec nos collègues de la Section pénale, le travail se poursuit sur deux projets conjoints : l'adjudication de dépens et de dommages-intérêts contre l'État en vertu de la Charte et la vérification du casier judiciaire. Le groupe de travail sur la vérification du casier judiciaire est en train d'achever ce projet pour notre prochaine réunion et il y présentera aux deux sections un projet de loi uniforme avec commentaires à étudier, espère-t-on. On fera à nouveau le point sur les faits nouveaux en jurisprudence en matière d'adjudication de dépens et de dommages-intérêts.

Les délégués se souviendront que les efforts se poursuivent afin de mettre à jour le tableau complémentaire des lois provinciales et territoriales. À Regina, il avait été décidé que ce tableau serait reconnu comme document évolutif, mis à jour tout au long de l'année, et que des efforts diligents se poursuivraient à l'égard de ce projet.

La Section civile suit en outre l'élaboration dans l'ensemble du Canada, de lois sur les images intimes, les testaments électroniques et les franchises, qui pourraient devenir de futurs projets de la CHLC.

Comme toujours, nous remercions beaucoup notre coordonnateur de projets, Clark Dalton, c.r., qui s'est avéré une incroyable ressource et une source de réflexion. Je remercie aussi de leurs temps et efforts les représentants gouvernementaux qui continuent de participer à nos appels mensuels et d'offrir leurs opinions et expertise, de même que tous les membres du groupe de travail qui dirigent sans relâche nos nombreux projets en voie d'achèvement.

L'été n'arrivera jamais assez tôt. J'ai hâte aux réunions de Québec et aux célébrations de la 100^e assemblée annuelle de la CHLC avec les nombreux délégués et amis.

Des nouvelles !

Kusham Sharma nommée à la magistrature du Manitoba



C'est avec plaisir et fierté que nous annonçons la nomination de Kusham Sharma à titre de juge de la cour provinciale du Manitoba. Kusham a reçu son diplôme de droit de l'Université du Manitoba en 2002, puis elle a été procureure de la Couronne au service des poursuites du Manitoba de 2003 à 2014.

Elle a par la suite été conseillère principale du sous-ministre de la Justice et sous-procureure générale du Manitoba, puis directrice générale de la direction de l'innovation et de la justice réparatrice de Justice Manitoba. Kusham a beaucoup apporté à la CHLC dont elle a présidé la Section pénale d'août 2014 à août 2015. Félicitations Kusham!

Assistez à la 100^{ième} Assemblée annuelle de la CHLC

Chers collègues,

Nous avons l'immense plaisir de vous inviter à la 100^e Assemblée annuelle de la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada, qui aura lieu du dimanche 12 août au jeudi 16 août 2018 à Québec, Québec. L'Assemblée annuelle, ainsi que toutes les séances, se tiendront à l'hôtel Delta sur le boulevard René-Lévesque Est, tout près de la colline parlementaire et de la Grande Allée.

L'hôtel Delta a mis de côté un bloc de chambres pour les délégués et prolongé d'une journée avant la réunion annuelle l'application du tarif spécial de groupe de 179\$ + tx en occupation simple ou double. L'échéance pour le tarif préférentiel est le vendredi 27 juillet 2017. Faites-vite, car ce tarif est établi sous réserve de disponibilités. Au moment de la réservation, veuillez indiquer que vous assisterez à l'Assemblée annuelle de la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada. Pour réserver, veuillez composer le 1-888-884-7777 ou le 1-418-647-1717.



La réception de bienvenue aura lieu le dimanche 12 août au Morrin Centre, centre culturel de langue anglaise et site d'interprétation historique. Le Centre est administré par la Literary and Historical Society of Québec (LHSQ), la plus ancienne société savante au Canada encore existante. Ayant initialement servi de prison, le bâtiment a accueilli la première institution d'enseignement supérieur de langue anglaise à Québec. Il abrite aujourd'hui une très belle bibliothèque dont les origines remontent à 1824.

La traditionnelle partie de balle-molle aura lieu le mardi 14 août au stade CANAC où évoluent les Capitales, équipe de baseball professionnel des ligues mineures. À l'été 2018, il fêtera ses 80 ans. Par son décor, son atmosphère et son histoire, le Stade municipal est considéré comme l'un des plus beaux stades du baseball mineur. Suivra le barbecue, sur place, du côté du 3^e but, à la Terrasse Métro.



Le banquet de clôture aura lieu le mercredi 15 août 2018 au Restaurant Le Parlementaire. Situé dans l'hôtel du Parlement, en face du Delta, ce restaurant offre une table digne des plus fins gourmets dans un décor de style Beaux-Arts.

Réservé aux parlementaires de 1917 à 1968, il est ouvert au grand public depuis plus de quarante ans.

Aussi, n'hésitez pas à prolonger votre séjour parmi nous et même à venir en famille. En effet, avec son centre-ville historique, ses événements culturels et la nature à proximité, la ville de Québec a tout pour plaire, tant aux petits qu'au plus grands. Les Grands Feux Loto-Québec

auront lieu notamment le samedi 11 août et le jeudi 16 août 2018. Profitez-en pour voir la nouvelle Place des canotiers ainsi que le Pavillon Lassonde du Musée des Beaux-Arts.

Pour planifier votre séjour et trouver d'autres renseignements touristiques :

<https://www.quebecregion.com/fr/>

<https://www.quebecregion.com/en/>

Nous avons hâte de vous accueillir et de célébrer ce centième anniversaire en votre compagnie !

Frédérique Sabourin

Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada

www.ulcc.ca | info@ulcc-chlc.ca

Marie Bordeleau, Directrice exécutive

15 Ettrick Crescent | Barrhaven, ON | K2J 1E9

Téléphone : 613-986-2945